

et pour s'assurer que les petites entreprises soient surveillées pour des raisons de sécurité et que le public ait accès aux renseignements. Mais cette initiative du gouvernement pourrait ne pas être la solution complète au problème.

Il faut donc songer à une deuxième possibilité, je l'ai déjà mentionnée, c'est-à-dire la création d'une société de la Couronne d'où découlerait une concurrence sur le marché. Cette société verrait à la commercialisation des produits, si nécessaire, à la vérification et à la manutention au nom de certaines petites entreprises qui préféreraient peut-être recourir à cette méthode pour la mise en marché de leurs produits. Certaines de ces entreprises préféreraient peut-être s'occuper elles-mêmes de cet aspect, et cela est très bien, mais d'autres pourraient vouloir recourir aux services d'une société de la Couronne en vue de la commercialisation de leurs médicaments. Une société de la Couronne de ce genre pourrait contribuer beaucoup à rationaliser l'industrie pharmaceutique. Elle pourrait acheter certains produits non brevetés ou agir pour le compte de certains fabricants de produits non brevetés dont la production ne comprendrait qu'un nombre limité d'articles. On pourrait ajouter ces produits avec ceux des autres sociétés et obtenir ainsi une gamme complète d'articles prêts à être mis sur le marché.

Un député a soulevé la question—et je pense que c'est à juste titre—de la possibilité d'exporter des médicaments. Il a exprimé l'espoir qu'un jour le Canada pourrait produire assez de médicaments pour les exporter sur les marchés de l'étranger. Bien que cela pourrait être possible à l'avenir, le système actuel de domination de notre industrie pharmaceutique par des filiales des États-Unis interdit cette éventualité. Les marchés se répartissent en fonction de ce système. Les sociétés reçoivent des consignes pour savoir à qui s'adresser. Avec un tel système, je ne pense pas que cela soit plus qu'un vœu pieux que d'envisager d'exporter des médicaments, pour nous autres Canadiens.

Le genre de société de la Couronne que j'envisage ouvrirait véritablement pour le Canada la voie aux exportations. Une société de la Couronne, forte de l'appui de l'État canadien, mériterait créance. Point lui serait besoin de soustraire ses registres comptables aux yeux des représentants du gouvernement fédéral. Les services d'inspection du gouvernement du Canada s'assureraient du caractère inoffensif de ses produits. Elle pourrait servir d'agence internationale de commercialisation pour le compte des petits fabricants de médicaments non brevetés. Nous verrions l'industrie privée et l'État unir leurs efforts en vue du bien commun. Peut-être cette poignée de

compagnies qui ont dominé le marché des médicaments et ont abusé des privilèges y perdront-elles, mais, dans un cas comme celui-ci, il faut des perdants, et s'il faut choisir entre quelques sociétés pharmaceutiques et tout le peuple canadien, notre attention doit se tourner, à mon avis, vers les habitants du pays.

• (3.50 p.m.)

Il y a danger, nous a-t-on dit, qu'il ne se fasse plus de recherche au Canada. Quand j'entends des choses pareilles, j'ai peine à ne pas éclater de rire. Les chiffres le prouvent, il se fait une proportion infime de recherche au Canada. D'autre part, avec la création d'une société de la Couronne comme nous le proposons, il pourrait se faire beaucoup de recherche ici. Cette société aurait les moyens et les raisons de poursuivre des recherches et de créer une industrie pharmaceutique nationale qui emploierait les savants et les jeunes gens doués qui sortent de nos universités et de nos écoles techniques.

Aux séances du comité, on nous a dit qu'une fois le bill adopté nous risquerions de voir de gros fabricants de médicaments passer de l'autre côté de la frontière. Certains le redoutent. Or, moi, je leur dirais: «Vous partez? Je vous fais un sandwich». Ils se croient les seuls capables de fabriquer des médicaments. Monsieur l'Orateur, 21 millions de Canadiens ont besoin de médicaments et, si les entreprises internationales qui se font maintenant concurrence au Canada ne veulent pas les fabriquer, d'autres s'en chargeront. Si les investisseurs privés ne veulent pas s'en occuper, une société publique le fera. C'est que les personnes employées dans cette industrie y demeureront. En fait, un plus grand nombre travailleront peut-être à la recherche, au lieu de copier le travail d'autres, et le pays deviendra peut-être un très important centre de fabrication de produits pharmaceutiques. Les prix courants des médicaments au Canada sont injustifiables. Je le répète, ils sont parmi les plus élevés au monde. La situation est intolérable, et l'adoption de cette mesure indiquera aux responsables que nous ne la tolérerons plus.

J'en aurais encore long à dire, mais je veux insister encore sur l'importance du projet de loi. Notre parti l'a défendu vigoureusement, plus que certains ministériels. L'adoption du bill montrera au monde entier que les Canadiens n'acceptent pas d'être sous la domination d'industries monopolisatrices et économiquement puissantes, qu'ils réclament le droit de décider eux-mêmes de leur avenir, de prendre leurs propres décisions et de porter leurs propres jugements de valeur. L'adoption du bill est une grande victoire du peuple et elle crée un précédent.